Envoyé en préfecture le 26/11/2024
Reçu en préfecture le 26/11/2024
Publié le
ID : 057-215700964-20241126-DCM202471-DE

Département de la Moselle

Arrondissement de Thionville

Nombre de conseillers élus

19

Conseillers en fonction

19

Conseillers présents

17

COMMUNE DE BOULANGE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DES DÉLIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL

DCM n° 2024/71
Séance du 25 novembre 2024 à 18h30

Sous la présidence de M. FALCHI Antoine, Maire

Membres présents :

RICCI Roland, DAMARIN-SECRET Laëtitia, VIAL Audrey, DAL BROLLLO Henri, adjoints

ENNEN Caroline, GRUHN Marc, GRUN Rosana, GUERMANN Bernard, GUERMANN Laurence, LO PRESTI Carmelo, MUNIER Laurent, PIAZZA Thomas, RODICQ Francis, SAUSSE-SAVINI Delphine, STRACH Joana, WEBER Arnaud, conseillers municipaux

Procurations :

- DI BARTOLO Anne-Catherine, conseillère municipal a donné procuration à WEBER Arnaud, conseiller municipal
- SMANIOTTO Adrienne, conseillère municipale, a donné procuration à FALCHI Antoine, maire

Absent excusé : ./.

Secrétaire de séance : GUERMANN Laurence

Envoyé en préfecture le 26/11/2024
Reçu en préfecture le 26/11/2024
Publié le
ID : 057-215700964-20241126-DCM202471-DE

X/ GECT Alzette Belval – Sollicitation de délibération d'accord de principe quant à la participation au projet d'infrastructure cyclable sécurisée reliant Boulange-Ottange-Rumelange

Rapporteur : Mr le Maire

Contexte

Lors de la délibération du 30 septembre 2024, le conseil municipal a émis un avis défavorable sur le projet de piste cyclable reliant Boulange – Ottange – Rumelange, invoquant l'absence de priorité locale, une incertitude financière, et l'impact potentiel sur les finances communales.

Cependant, à la suite d'une réunion tenue le jeudi 17 octobre 2024 à la CCPHVA en présence de Mme Dorothé HABAY LE, M. Nathan Ball du GECT Alzette Belval ainsi que M. Sébastien REHIBI VP aux mobilités douces, des clarifications ont été apportées. Le projet vise à encourager l'utilisation du vélo pour les trajets interurbains, connectant divers points d'intérêt tels que les mairies, gymnases, écoles, et la gare.

Point de situation :

Les communes de Rumelange et Ottange ont d'ores et déjà donné leur accord de principe pour ce projet. Les élus de Boulange sont invités à se prononcer pour permettre la préparation d'une demande de subvention au programme INTERREG, prévue en novembre 2024. Le financement est prévu à hauteur de 40 % dans le cadre de la zone INTERREG Alzette Belval.

Il est important de noter qu'au bureau communautaire du 3 septembre, la CCPHVA a précisé qu'elle ne prendrait en charge que les tronçons intercommunaux, laissant aux communes la responsabilité financière des sections internes.

Motivations de la commune de Boulange :

1. **Considérant** que la CAPFT financera le tronçon de la sortie de Boulange traversant Ludelange et Tressange jusqu'à la jonction des pistes cyclables de la communauté d'agglomération.

Envoyé en préfecture le 26/11/2024
Reçu en préfecture le 26/11/2024
Publié le
ID : 057-215700964-20241126-DCM202471-DE

2. **Considérant** que le parcours a été révisé pour intégrer les remarques des élus et assurer une liaison sécurisée entre Boulange et les circuits cyclables de Portes de France, offrant ainsi à ses habitants des sorties vélos sécurisés.

3. **Considérant** que le projet ne sera mis en œuvre que si les partenaires financent près de 80 % des coûts

4. **Considérant que** les infrastructures existantes à Boulange permettront de limiter les coûts, notamment si le projet bénéficie des subventions prévues ;

5. **Coûts estimés pour la commune de Boulange :**

Commune	Ordre de tracé	Rue	Longueur (m)	Aménagement envisagé	Prix au m	Coût
Boulange	1	Avenue des Tilleuls	300	Aucun		
Boulange	2	Rue du Stade	335	Relinage	100	33 500,00 €
Boulange	3	Rue de la Mine	600	Relinage	100	60 000,00 €
Boulange	4	Rue du Lavoir	80	Relinage	100	8 000,00 €
Boulange	5	Devant les garages Parcelle 75 section 13	180	Piste cyclable	300	54 000,00 €
Boulange	5	Impasse des Lilas	90	Piste cyclable	200	18 000,00 €

Envoyé en préfecture le 26/11/2024
Reçu en préfecture le 26/11/2024
Publié le
ID : 057-215700964-20241126-DCM202471-DE

Commune	Ordre de tracé	Rue	Longueur (m)	Aménagement envisagé	Prix au m	Coût
Boulange	6	Parallèle rue de Ludelange	450	Piste cyclable	300	135 000,00 €
Boulange	7	Rue Saint Menge	50	Bande cyclable	175	8 750,00 €
Boulange	8	Rue de la Gare	400	Bande cyclable	175	70 000,00 €
		Total 1	**2485**			**387 250,00 €**

- **Subventions et reste à charge :**

Subventions et reste à charge – Infrastructure	Montant
FEDER 40 %	154 900,00 €
Autres 35 %	135 537,50 €
Reste à charge	**96 812,50 €**

Envoyé en préfecture le 26/11/2024
Reçu en préfecture le 26/11/2024
Publié le
ID : 057-215700964-20241126-DCM202471-DE

- **Frais supplémentaires pour la commune de Boulange :**

Frais supplémentaires Pour la commune de Boulange	Type de dépense	Montant
Agent RH	Frais de personnel – suivi des travaux	13 932,00 €
	Frais administratifs	2 089,80 €
	Frais de déplacement	696,60 €
MOE	15% du coût de l'infrastructure	58 087,50 €
Équipement	Garage à vélos, signalisation vert	10 050,00 €
	Total 2	**84 855,90 €**

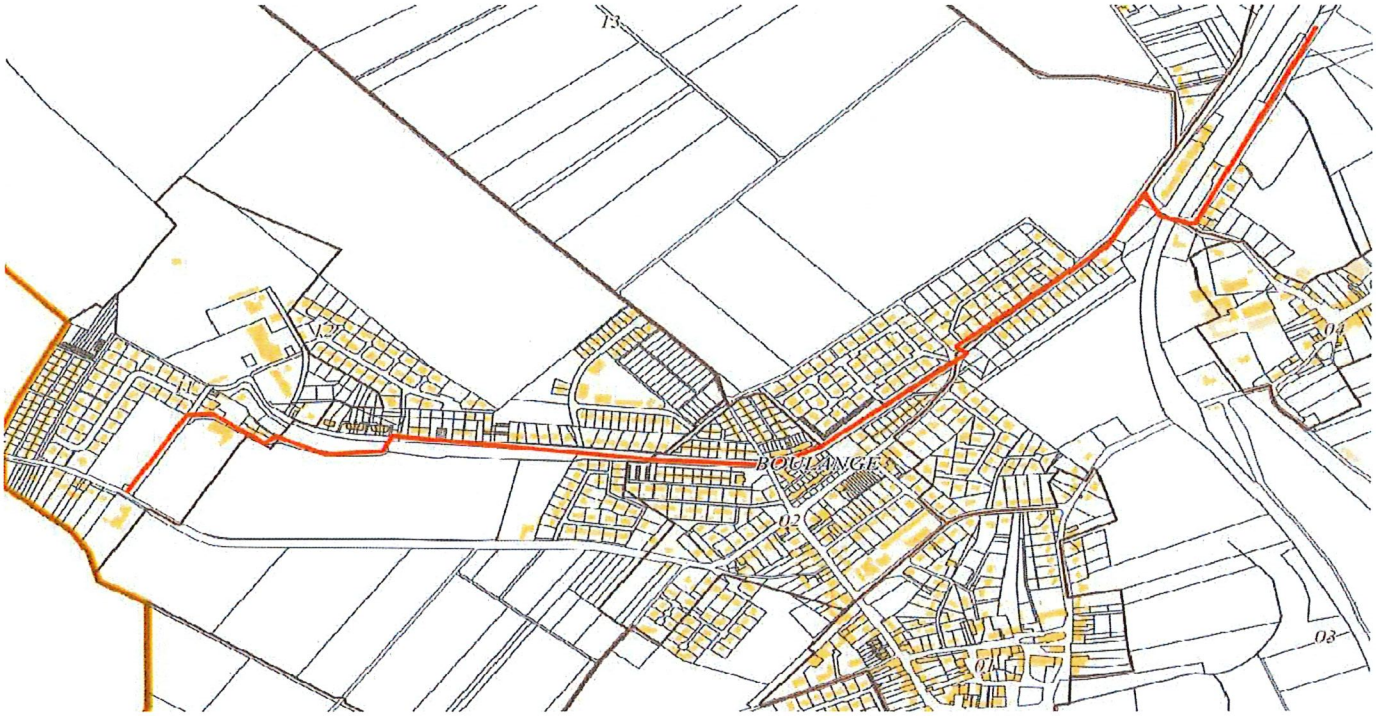
Subventions et reste à charge pour les frais supplémentaires :

Subventions et reste à charge – Frais supplémentaires	Montant
FEDER 40 %	33 942,36 €
Autres 35 %	29 699,57 €
Reste à charge	**21 213,98 €**

Coût total pour la commune	Montant
Coût de l'infrastructure (reste à charge)	96 812,50 €
Frais supplémentaires (reste à charge)	21 213,98 €
Coût total pour la commune	**118 026,48 €**

Envoyé en préfecture le 26/11/2024
Reçu en préfecture le 26/11/2024
Publié le
ID : 057-215700964-20241126-DCM202471-DE

6. **Considérant** que le tracé permet de lancer une DUP sur la portion rue du Lavoir et la rue de Ludelange rendant carrossable la parcelle 75 section 13 (longée par des garages).



7. **Considérant** que cette piste cyclable offrira une alternative de mobilité sécurisée aux travailleurs frontaliers et qu'elle est une option sûre et pratique pour rejoindre des points de connexion avec les transports transfrontaliers aux abords de Rumelange, facilitant ainsi leurs trajets quotidiens en vélo ;

En conclusion, la participation à ce projet de mobilité douce inclusif et piloté par le GECT dans le cadre du programme INTERREG, s'avère être une démarche précieuse. Grâce au soutien potentiel du Fonds Européen de développement régional (FEDER), ce – circuit cyclable reliant Boulange, Ottange et Rumelange offrirait une alternative sécurisée et respectueuse à un axe routier dense et accidentogène. En s'éloignant des sources de pollution automobile, ce projet répond aux attentes des élus et des habitants en matière de sécurité et de qualité de vie.

Envoyé en préfecture le 26/11/2024
Reçu en préfecture le 26/11/2024
Publié le
ID : 057-215700964-20241126-DCM202471-DE

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour émettre un avis favorable ou défavorable sur ce projet de piste cyclable reliant Boulange – Ottange – Rumelange.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention,

EMET un avis favorable sur le projet d'infrastructure de piste cyclable reliant Boulange – Ottange – Rumelange.

MAIRIE DE BOULANGE (Moselle)

Pour extrait conforme
Boulange, le 26 novembre 2024
Le Maire,

Antoine FALCHI

Une ampliation de la présente délibération sera adressée :

- *au Représentant de l'État*

L'autorité territoriale informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le présent acte est inscrit au registre des délibérations de la mairie.